Comité Directeur du
DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du 22 septembre 2026

Le Comité Directeur s'est réuni le mardi 22 septembre 2026 à 18 h 30 au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Johan MICHOUX.

Présent(e)s :
Mmes BAULANDE Laéticia - JACQUIS Gwendoline.
MM. ALLEZARD Olivier - DELAPORTE Thierry - FOUCHER Patrick – GARCIA Salvador (représentant des arbitres) - LANGLOIS Claude – MICHOUX Johan - PELLETIER Yvon (Représentant de l'Amicale des Educateurs) - ROSSIGNOL Éric – TERMINET Marc.

Excusé(e)s :
Mmes LESCOUR Frédérique - POMMIER Céline.
MM. HERRERO Paul - LORGEOUX Pascal - TERMINET Patrick –
Dr MARTINS Bruno.

Assistent :
Mme GUILBAUDAUD Sylvie (secrétariat).
MM. LEGOFF Adrien (expert-comptable), ROYER Gilles et BANAH Claude (Commissaires aux comptes) pour la partie qui les concerne.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

1 – CIVILITÉS

Décès :
- M. BERTON François (BOURGES FC, UNAF 18)

Le Comité Directeur présente à la famille, au club et à l'UNAF 18, ses sincères condoléances et l'assure de sa sympathie attristée.

2 – APPROBATION DU PV DU CD DU 27/08/2026

Aucune remarque n'étant formulée sur celui-ci,

- ⇨ **Le Procès-verbal de cette réunion est approuvé et validé à l'unanimité par les membres présents.**

3 – COMMUNICATION DU PRESIDENT

a) Demande d'autorisation pour solliciter des aides financières

Le Président demande l'autorisation de solliciter les aides financières auprès du FAFA ainsi que les aides régionales en vue de l'acquisition d'un nouveau véhicule de type T-Roc, destiné à remplacer le Touran.

- ⇨ **Le Comité Directeur valide cette demande.**

b) A la demande de Patrick TERMINET, le Président propose la candidature de M. Frank SUDRAUD auprès de la Ligue pour que celui-ci soit nommé délégué régional.

- ⇨ **Le Comité Directeur donne un avis favorable à cette demande.**

c) Le week-end des bénévoles de la FFF à Clairefontaine verra la participation de quatre licencié(e)s du District du Cher :

- Mme Gwendoline JACQUIS (PANTHERES DE ST GERMAIN DES BOIS)
- Mme sophie TRANCHANT (BOURGES FC)
- M. Eric CARUANA (FCSAO)
- M. Laurent GUILLEMIN (US CHARENTON)

d) Deux médailles FFF seront prochainement décernées à MM. José TURPIN de l'ES AUBIGNY (or) et M. Matthieu DREANO de l'AS CHAPELLOISE (argent).

e) Le Président représentera le District du Cher au congrès des Présidents de Districts à Pau.
Il sera entre autres question de la gestion des salariés.

f) Au 16 septembre 2026, le District de Football du Cher compte 7655 licencié(e)s soit 194 licenciés de plus que la saison dernière à la même date.

4. INTERVENTION DE L'EXPERT-COMPTABLE ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM. LE GOFF, ROYER et BANAH procèdent à la présentation des comptes du District en vue de l'Assemblée Générale du 11octobre 2026.

Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	30/06/2026 Brut	30/06/2026 Amort. et Dépréc.	30/06/2026 Net	30/06/2025 Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	974,57	974,57		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	78 062,16		78 062,16	78 062,16
	Constructions	1 231 038,62	497 027,45	734 011,17	775 825,61
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 715,00	1 715,00		
	Autres immobilisations corporelles	174 854,26	146 479,84	28 374,42	35 349,48
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières				
	Participations	2 296,50		2 296,50	2 245,50
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 385,23		1 385,23	1 385,23
	Total II	1 490 326,34	646 196,86	844 129,48	892 867,98
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 150,00		1 150,00	2 753,60
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	88 324,91		88 324,91	50 007,58
	Charges constatées d'avance	7 282,36		7 282,36	11 008,65
	Valeurs mobilières de placement	100 000,00		100 000,00	100 000,00
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	184 247,87		184 247,87	218 629,29
	Total III	381 005,14		381 005,14	382 399,12
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	1 871 331,48	646 196,86	1 225 134,62	1 275 267,10

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		30/06/2026	30/06/2025
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	735 085,39	735 085,39
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 890,20	2 890,20
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(9 724,13)	(10 284,11)
	Excédent ou déficit de l'exercice	1 806,85	559,98
	Situation nette (sous-total)	730 058,31	728 251,46
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	289 066,51	310 387,19
	Provisions réglementées		
	Total I	1 019 124,82	1 038 638,65
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total II		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total III		
Provisions	Provisions pour risques	12 682,00	11 598,00
	Provisions pour charges		
	Total IV	12 682,00	11 598,00
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	135 639,23	154 791,49
	Emprunts et dettes financières divers	3 547,29	3 423,29
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 169,24	27 308,78
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	35 972,04	39 277,19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		229,70
	Produits constatés d'avance		
	Total V	193 327,80	225 030,45
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (VI)		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	1 225 134,62	1 275 267,10

Compte de Résultat 1/2

	Règlement ANC 2022-06	30/06/2026	30/06/2025
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	143 906,74	13 750,00
	dont parrainages	19 750,00	13 750,00
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	203 172,63	190 791,32
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	36 972,00	39 075,00
	Mécénats	2 500,00	12 150,00
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		134 973,27
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 500,00	
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	168 289,07	162 778,52
	Total des produits d'exploitation	562 340,44	553 518,11
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock	113,84	128,44
	Autres achats et charges externes	308 380,53	328 755,46
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 021,93	3 265,13
	Salaires	138 540,87	130 767,67
	Cotisations sociales	51 164,59	47 375,01
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations	56 973,87	56 633,73
	Dotation aux provisions	1 084,00	1 827,00
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	2 287,36	2 517,89
	Total des charges d'exploitation	560 566,99	571 270,33
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 773,45	(17 752,22)

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		30/06/2026	30/06/2025
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 773,45	(17 752,22)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des immobilisations financières cédées Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	3 954,94	6 440,50
	Total des produits financiers	3 954,94	6 440,50
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	4 889,54	5 474,87
	Total des charges financières	4 889,54	5 474,87
	RESULTAT FINANCIER	(934,60)	965,63
	RESULTAT COURANT avant impôts	838,85	(16 786,59)
	Produits exceptionnels	1 782,00	21 610,74
	Charges exceptionnelles		3 212,17
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 782,00	18 398,57
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	814,00	1 052,00
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	568 077,38 566 270,53	581 569,35 581 009,37
	EXCEDENT ou DEFICIT	1 806,85	559,98
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	182 427,00	184 900,00
	TOTAL	182 427,00	184 900,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole	182 427,00	184 900,00
	TOTAL	182 427,00	184 900,00

5. COMPTE PREVISIONNEL 2026 - 2027

Prévisionnel 2026/2027

	Prev 26/27	Réalisé 25/26	Prev 25/26
Produits (engagts amendes disciplines…)	166 300	168 288	162 100
Prestations Partenariat	22 540	19 750	19 600
Prestations diverses	22 100	18 964	
Subventions Contributions financières	191 600	181 852	188 000
Facturation clubs frais des officiels	104 000	105 193	100 000
Mécénat Bénévoles et Partenaires	40 500	39 472	52 000
Quote part subventions	21 000	21 321	21 300
Produits financiers et divers	4 000	3 955	5 000
Cession immobilisations	0	7 500	0
Produits exceptionnels divers	0	1 782	0
Total produits	572 040	568 077	548 000

Prévisionnel 2026/2027

	Prev 26/27	Réalisé 25/26	Prev 25/26
Total produits	572 040	568 077	548 000
Autres Achats et Charges externes	110 720	118 801	124 830
Frais des officiels facturés et non facturés	111 900	112 125	107 000
Défraiements fiscaux	36 000	36 972	40 000
MAD Personnel	52 600	40 597	45 000
Charges de Personnel	193 950	189 704	180 270
Impots et taxes	2 100	2 022	
Charges financières	4 600	4 890	5 000
Autres charges	2 370	2 287	
Dotations aux Amortissements et Prov	57 000	58 058	57 000
Charges exceptionnelles			1 000
IS	800	814	
Total charges	572 040	566 270	560 100
Résultat	0	1 807	-12 100

6. INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aucune observation particulière à formuler

7. COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES (CSOE) :

Marc TERMINET informe l'assistance que cette Commission s'est réunie (au complet) le mercredi 16 septembre dernier sous la présidence de Jean-Marie APERT pour vérifier la recevabilité des candidatures de **Monsieur Vincent RAYNAUD** (1 siège à pourvoir au sein du CD, candidat proposé par le Président Johan MICHOUX), de **Madame Aurélie CHOTARD** (FC SANCERROIS) et de **Monsieur Salvador GARCIA** (US HENRICHEMONT MENETOU) postulants pour intégrer la délégation des représentants des Clubs départementaux aux AG de la Ligue (membres titulaires).
Après étude des pièces présentées, la Commission valide ces 3 demandes qui seront soumises au vote des clubs lors de l'AG du District le 10/10/2026.

Cette réunion a fait l'objet d'un procès-verbal publié sur le site du District le 17/09/2026.

8. COMMISSIONS

La Commission Féminine se restructure.

Mme Noëlle SOTO en sera la présidente.

MMES Gwendoline JACQUIS et Laeticia BAULANDE en seront membres.

La nomination des autres membres est en cours.

9. VALIDATION DES POULES

Les poules Vétérans, la poule Féminine à 8 et les poules de Départemental 4 s'établissent comme suit :

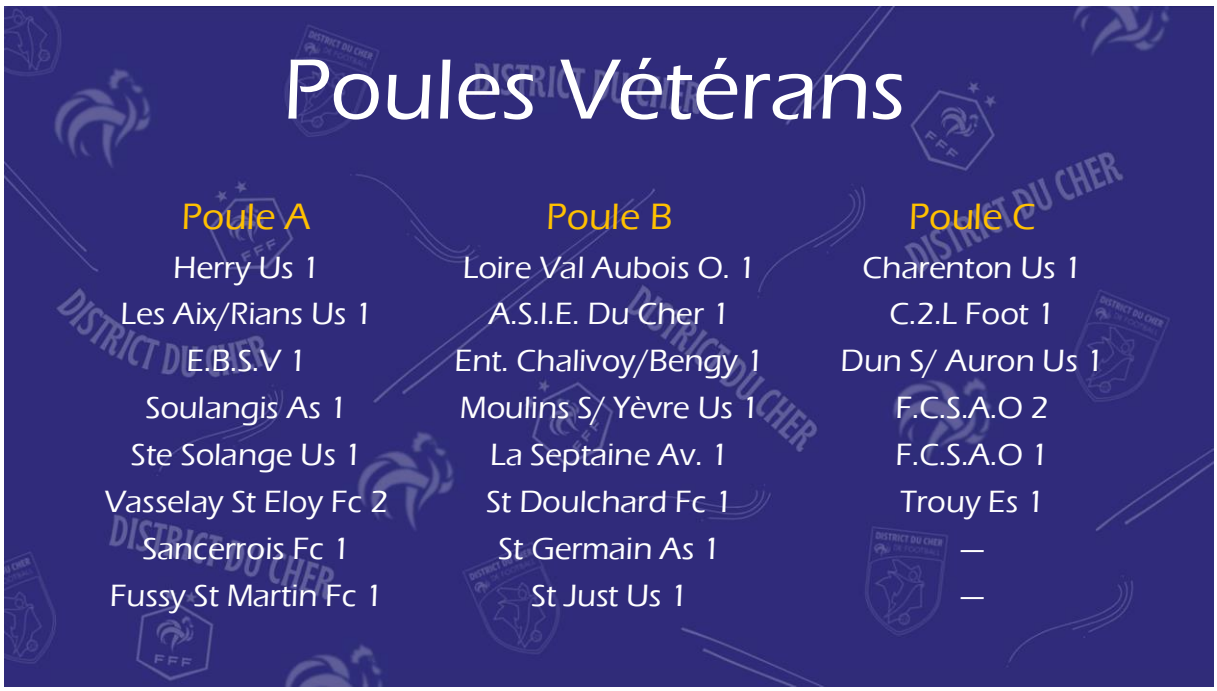

Vétérans

Poule D	Poule E	Poule F
Chapelloise As 2	Allouis Asl 1	Bourges Gazélec S. 1
Marmagne B. Bouy Es 1	Ent. Massay/Vfc 1	Bourges Moulon Es 1
Mehun Ol 1	Mehun Portugais Ol 1	Bourges Portugais As 1
Morthomiers Ol 1	Nançay Neuvy Vz. Us 1	Bourges Justices Es 1
Plou Us 1	U.S. Reuilly 1	Bourges Fc 1
St Florent Us 1	St Hilaire Asfr 1	Chapelloise As 1
Subdray Le As 1	Vierzon Chaillot Sl 1	Ent. Ushms / Parassy 1
Vasselay St Eloy Fc 1	Vignoux Cs 1	—

Critérium Loisir Séniors Féminin à 8

Poule Unique

Aubigny S/ Nère Es 1	Mehun Portugais Ol 1
Loire Val Aubois O. 1	Meillant Asfc 1
Bourges Portugais As 2	Soulangis/Morogues 1
Bourges Justices Es 1	F.C.S.A.O 1
U.S.3.C 1	Ste Solange Us 1
Foëcy Cs 1	Trouy Es 1
Ids St Roch Foot 1	Vierzon Chaillot Sl 1
Mehun Ol 1	

Départemental 4

Poule A

Brécy Es 1
Foëcy Cs 2
Marmagne B. Bouy Es 2
Massay Sc 3
Morthemers Or 1
St Georges / Prée Jsm 2
Bigny Vallenay As 3
Vierzon Chaillot Sl 3
Vierzon Fc 4
Fussy St Martin Fc 2
Vignoux Cx 3

Départemental 4

Poule B

Aubigny S/Nère Es 3
Baugy As 1
Brécy Es 2
Ent. Chalivoy/Bengy 2
Foëcy Cs 3
La Guerche Ca 2
Henrich Menetou Us 2
Jars Fc 1
Morogues As 1
E.B.S.V. 3
Ent. Torteron/Olva 1
Sancerrois Fc 1

Départemental 4

Poule C

Avord Fc 2
Charenton Us 3
U.S.3 C.2
Dun S/ Auron Us 2
Lignières Fc 1
Marçais Es 2
Meillant Asfc 1
Plaimpied Us 1
St Georges De Px As 1
St Just Us 2
Bigny Vallenay As 2
Vornay Us 1

⇨ **Le Comité Directeur valide la composition de ces poules**

10. VALIDATION DES ENTENTES

Les différentes ententes soumises à l'approbation du Comité Directeur s'établissent comme suit :

Catégorie	Club support	Club(s) constituant l'entente	Dénomination souhaitée pour l'entente *	Lieu les rencontres
U15 - Olympique Mehunois 1	505054 - OLYMPIQUE MEHUNOIS	504909 - C.S. FOECY	ENTENTE. DE L'YEVRE	181410101 - MEHUN SUR YEVRE - STADE ANDRÉ POITRENAUX 1
U15 - Ent.S. Aubigny S/Ner 1	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT. CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1
U13 - Ent.S. Aubigny S/Ner 1	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT. CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1
U13 - Ent.S. Aubigny S/Ner 2	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT. CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1
Senior F - Soulangis As 1	534018 - SOULANGIS AS	529932 - AM.S. MOROGUES	SOULANGIS/MOROGUES	182530101 - SOULANGIS - STADE LOUIS GUILLERAULT
U17 - Foecy Cs 1 - U17 Départemental 2	504909 - FOECY CS	505054 - O. MEHUNOIS MEHUN S/YEVR	ENTENTE DE L'YEVRE	180960101 - FOECY - STADE ALFRED SIMIER
Senior / Libre - U.S. Ste Solange 2 - D3 - Abcentre	525436 - U.S. STE SOLANGE	511286 - A.S. ST. GERMAIN DU PUY	ENT. STE SOL/ST GERM	182350101 - STE SOLANGE - STADE MUNICIPAL 1
U7 - Vignoux Cs 1	542367 - VIGNOUX CS	542541 - U.S. NANCAY-NEUVY VOUZERON	ENT. BARANGEONNAISE	182810102 - VIGNOUX SUR BARANGEON - COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON2
U9 - Vignoux Cs 1	542367 - VIGNOUX CS	542541 - U.S. NANCAY-NEUVY VOUZERON	ENT. BARANGEONNAISE	182810102 - VIGNOUX SUR BARANGEON - COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON2
U11 - Vignoux Cs 1	542367 - VIGNOUX CS	542541 - U.S. NANCAY-NEUVY VOUZERON	ENT. BARANGEONNAISE	182810102 - VIGNOUX SUR BARANGEON - COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON2
U11 - Graçay Genouilly Sp. 1	547570 - GRACAY GENOUILLY SP	526150 - J.S. LA MONTAGNE ST. GEORGES PREE - 512286 - SP.C. MASSAY	COEUR DE VALLEE	181000101 - GENOUILLY - STADE DES SAPINS
U7 - Olympique Mehunois 1	505054 - OLYMPIQUE MEHUNOIS	504909 - C.S. FOECY	ENTENTE. DE L'YEVRE	180960101 - FOECY - STADE ALFRED SIMIER
U9 - Olympique Mehunois 1	505054 - OLYMPIQUE MEHUNOIS	504909 - C.S. FOECY	ENTENTE. DE L'YEVRE	180960101 - FOECY - STADE ALFRED SIMIER

U13 - Sancoins Es 1	504978 - SANCOINS ES	526146 - U.S. CHARENTON DU CHER	ENT. ESS/USC	182420101 - SANCOINS - STADE FERNAND DU RUISSEAU 1
U13 - Sancoins Es 2	504978 - SANCOINS ES	526146 - U.S. CHARENTON DU CHER	ENT. ESS/USC	180520102 - CHARENTON DU CHER - STADE MUNICIPAL 2
U13 - Olympique Mehunois 1	505054 - OLYMPIQUE MEHUNOIS	504909 - C.S. FOECY - 551465 - ENT.S. MARMAGNE BERRY BOUY	ENTENTE. DE L'YEVRE	181410102 - MEHUN SUR YEVRE - STADE ANDRÉ POITRENAUX 2
U13 - Olympique Mehunois 2	505054 - OLYMPIQUE MEHUNOIS	504909 - C.S. FOECY - 551465 - ENT.S. MARMAGNE BERRY BOUY	ENTENTE. DE L'YEVRE	181410102 - MEHUN SUR YEVRE - STADE ANDRÉ POITRENAUX 2
U9 - Argent Cs 1	504956 - ARGENT CS	504976 - AUBIGNY S/ NERE ES	ENT. CHER NORD	180110201 - ARGENT - STADE PIERRE DE COUBERTIN
U11 - Argent Cs 1	504956 - ARGENT CS	504976 - AUBIGNY S/ NERE ES	ENT. CHER NORD	180110201 - ARGENT - STADE PIERRE DE COUBERTIN
U7 - Argent Cs 1	504956 - ARGENT CS	504976 - AUBIGNY S/ NERE ES	ENT. CHER NORD	180110201 - ARGENT - STADE PIERRE DE COUBERTIN
U11 - Olympique Mehunois 1	505054 - OLYMPIQUE MEHUNOIS	504909 - C.S. FOECY - 551465 - ENT.S. MARMAGNE BERRY BOUY	ENTENTE. DE L'YEVRE	181410101 - MEHUN SUR YEVRE - STADE ANDRÉ POITRENAUX 1
U18 - St Florent Us	505026 - ST FLORENT US	504892 - C2L FOOT	ENT. ST FLORENT/C2L	182070101 - ST FLORENT SUR CHER - STADE ALBERT SOUBIRAN 1
U11 - A.S. St Germain Du Puy	511286 - A.S. ST GERMAIN DU P	525436 - U.S. STE. SOLANGE	ENT. ST GERM/STE SOL	182130201 - ST GERMAIN DU PUY - STADE JACQUES PREVERT
Foot Loisir - Henrich Menetou 1	553691 - HENRICH MENETOU	523772 - FOY.S. PARASSY	ENT. USHMS / PARASSY	181760101 - PARASSY - STADE RAYMOND DUBUISSON
U13 - Ent.S. Aubigny S/Ner 3	504976 - ENT.S. AUBIGNY S/NER	504956 - C.S. ARGENT S/SAULDRE	ENT. CHER NORD	180150201 - AUBIGNY SUR NERE - STADE SAINT PAUL 1
U11 - U.S. Ste Solange	525436 - U.S. STE SOLANGE	511286 - A.S. ST. GERMAIN DU PUY	ENT. STE SOL/ST GERM	182350101 - STE SOLANGE - STADE MUNICIPAL 1
U7 - JSM St Georges S/ Prée	526150 - J.S. LA MONTAGNE ST. GEORGES PREE	547570 - GRACAY GENOUILLY SP - 512286 - SP.C. MASSAY	COEUR DE VALLEE	ST. GEORGES PREE - STADE DES COUTURES
U9 - JSM St Georges S/ Prée	526150 - J.S. LA MONTAGNE ST. GEORGES PREE	547570 - GRACAY GENOUILLY SP - 512286 - SP.C. MASSAY	COEUR DE VALLEE	ST. GEORGES PREE - STADE DES COUTURES

⇨ **Le Comité Directeur valide la composition des ententes.**

11. SERVICES CIVIQUES

Seuls 5 dossiers sont complets parmi les 30 candidatures reçues.

A ce jour, il n'y a aucun candidat retenu pour les services du district.

12. REUNIONS DE DEBUT DE SAISON AVEC LES CLUBS

67 clubs sur les 71 que compte le département ont répondu présent aux trois réunions décentralisées mises en place par le district aux clubs-houses de BOURGES GAZELEC, de l'US DUN sur Auron et du VIERZON FC respectivement les 2, 3 et 4 septembre 2026.

13. COMMUNICATION DE L'EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Pôle DNAP

FOOTBALL FEMININ

- **Point sur les équipes seniors féminines engagées :**

D2F : BOURGES FC 1

R1F : BOURGES FC 2 / AS BOURGES PORTUGAIS 1

R2F : FC ST DOULCHARD 1

Foot à 8 : AUBIGNY S/NERE 1 - ENT. SOULANGIS/MOROGUES 1 - MEHUN OL 1 - PORTUGAIS MEHUN OL 1 – US STE SOLANGE 1 – ES TROUY 1 – AS BOURGES PORTUGAIS 2 – BOURGES JUSTICES 1 – SL VIERZON CHAILLOT 1 – AS MEILLANT 1 – CS FOECY 1 – ID ST ROCH 1 – OL LOIRE VAL D'AUBOIS 1 – FCSAO 1 – US3C 1

- **Début des inscriptions des observations féminines U13F & U12F**

À ce jour une trentaine de joueuses a été inscrites par les clubs.

L'observation 1 prévue le 30/09/2026 se déroulera en lieu et place du CPS 1 du 07/10/2026 pour donner suite à une sortie scolaire dans deux établissements de la ville de Bourges le 30/09/2026 qui concernent plusieurs joueuses inscrites à cette observation.

- **Documents administratifs football féminin**

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFF

Les féminines Saison 2026 - 2027

Une Licence = une offre de pratique

Joueuse née en	Sa licence	Avec les filles, elle peut jouer en	Avec les garçons, elle peut jouer en
2021	U6F	U8F	U7
2020	U7F	U8F	U7 - U9
2019	U8F	U8F	U7 - U9
2018	U9F	U11F	U9 - U11
2017	U10F	U11F	U11 - U9
2016	U11F	U11F - U13F*	U11 - U12 - U13
2015	U12F	U13F	U12 - U13 - U11
2014	U13F	U13F - U15F*	U13 -U12- U14 – U15
2013	U14F	U15F	U14 - U15 - U13
2012	U15F	U15F - U18F*	U15 - U14
2011	U16F	U18F – SF**	U15
2010	U17F	U18F – SF**	
2009	U18F	U18F - SF	
2008	U19F	SF	

- En rouge les surclassements autorisés après accord médical (article 73 des Règlements Généraux FFF)
- En bleu les déclassements autorisés en mixité dans la catégorie immédiatement inférieure (article 155 des Règlements Généraux FFF)

* 3 joueuses maximum par équipe (3 U11F en U13F / 3 U13F en U15F)

** 3 joueuses U16F peuvent participer à la compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

** 3 joueuses U17F peuvent participer à la compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

U16F / U17F EN SENIORS F

ARTICLE 73 DES R.G. FFF
Demande de surclassement OBLIGATOIRE

ATTENTION

U16F • 3 joueuses U16F peuvent figurer sur la feuille de match en compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

U17F • 3 joueuses U17F peuvent figurer sur la feuille de match en compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

La participation des joueuses U16F et U17F présentes sur la liste des joueuses des pôles espoirs féminins ou internationales jeunes féminines fournie par la DTN est autorisée sans limitation (NATIONAL DIVISION 1 à REGIONAL 1 FEMININ) mais ne sont pas exemptées de la demande de surclassement.

Bordereau disponible sur le site suivant:
https://foot-centre.fff.fr/documents/?cid=121&sid=8&scid=323&sscid=-1&pid=0

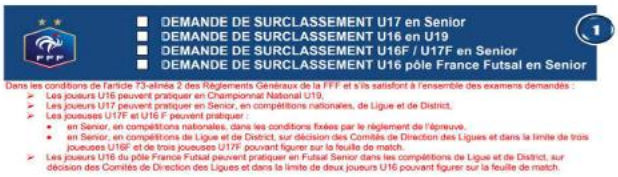
DEMANDE DE SURCLASSEMENT U17 en Senior
DEMANDE DE SURCLASSEMENT U16 en U19
DEMANDE DE SURCLASSEMENT U16F / U17F en Senior
DEMANDE DE SURCLASSEMENT U16 pôle France Futsal en Senior

Dans les conditions de l'article 73-alinéa 2 des Règlements Généraux de la FFF et s'ils satisfont à l'ensemble des examens demandés :
- Les joueurs U16 peuvent pratiquer en Championnat National U19.
- Les joueurs U17 peuvent pratiquer en Senior, en compétitions nationales, de Ligue et de District.
- Les joueuses U17F et U16 F peuvent pratiquer :
  - en Senior, en compétitions nationales, dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve.
  - en Senior, en compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des Ligues et dans la limite de trois joueuses U16F et de trois joueuses U17F pouvant figurer sur la feuille de match.
- Les joueurs U16 du pôle France Futsal peuvent pratiquer en Futsal Senior dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des Ligues et dans la limite de deux joueurs U16 pouvant figurer sur la feuille de match.

Les féminines Saison 2026 - 2027

Football à 11 ou à 8

Sont autorisées à jouer en Séniors F FOOT à 11 ou à 8	Sont autorisées à jouer en U18 F FOOT à 11 ou à 8	Sont autorisées à jouer en U15 F FOOT à 11 ou à 8
U18F,U17F*, U16F*	U18F,U17F, U16F et U15F*	U15F,U14F et U13F*
*U16F et U17F autorisées sous réserve du dossier médical de surclassement	*U15F limitée à 3 joueuses sur la feuille de match sous réserve de l'article 73 des R.G. FFF	*U13F limitée à 3 joueuses sur la feuille de match sous réserve de l'article 73 des R.G. FFF

DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL
Les féminines Saison 2026 - 2027
Football à 8
Sont autorisées à jouer en U13 F FOOT à 8
U13F,U12F et U11F
*U11F limitée à 3 joueuses sur la feuille de match sous réserve de l'article 73 des R.G. FFF
Sont autorisées à jouer en U12 F FOOT à 8
U12F et U11F
*U11F limitée à 3 joueuses sur la feuille de match sous réserve de l'article 73 des R.G. FFF
Sont autorisées à jouer en U11 F FOOT à 8
U11F, U10F et U9F*
*U9F limitée à 3 joueuses sur la feuille de match sous réserve de l'article 73 des R.G. FFF
Football à 5
Sont autorisées à jouer en U10 F FOOT à 5
U10F, U9F et U8F*
*U8F limitée à 3 joueuses sur la feuille de match sous réserve de l'article 73 des R.G. FFF
Sont autorisées à jouer en U9 F FOOT à 5
U9F, U8F et U7F*
*U7F limitée à 3 joueuses sur la feuille de match sous réserve de l'article 73 des R.G. FFF
Football à 4
Sont autorisées à jouer en U8 F FOOT à 4
U8F , U7F et 6F
PLATEAUX U7 Garçons

LES EQUIPES FEMININES EN MIXITE
LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE FFF
U16F • 1 équipe féminines U16F peut évoluer dans le championnat U15G à 11 ou à 8 en championnat « loisir »
U15F • 1 équipe féminines U15F peut évoluer dans le championnat U13G à 8
U14F • 1 équipe féminines U14F peut évoluer dans le championnat U13G à 8
U13F • 1 équipe féminines U13F peut évoluer dans le championnat U11G à 8
U12F • 1 équipe féminines U12F peut évoluer dans le championnat U11G à 8

14. COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Effectif :
Nous commençons la saison avec seulement 100 arbitres soit une perte de 25, dont 1 National,13 Ligue et 86 District. 5 arbitres sont out pour la moitié de la saison et 2 sont en mission (militaire).
Nous avons sanctionné plusieurs arbitres pour manquement de 6 à 10 journées.
Il manque à ce jour 5 dossiers médicaux, ils ont jusqu'au 31 Octobre 26 pour couvrir leur club.
Samedi dernier, au district, s'est tenu une formation d'arbitre de club, 8 stagiaires présents.

FIA :
Une session se fera à St Florent les 3,10 et 11 Octobre, environ 15 inscrits et une autre formation est prévue courant Février 2027.

Stage de début de saison :
Le stage s'est tenu dans l'amphithéâtre du CREPS et sur leurs installations pour le test physique le 05 septembre 26, 82% des arbitres convoqués, seulement 4 absents dont les clubs seront amendés.

Tous les arbitres qui ont arbitrés lors des finales avaient la moyenne au test théorique et avez réussi le test physique.
Les arbitres n'ayant pas la moyenne ne montent pas dans la catégorie supérieure.

Statuts de l'Arbitrage :
Une réunion se tiendra 23 Septembre 26 pour contrôler les clubs qui seront en infraction en début de saison sachant qu'ils peuvent se mettre en conformité avant le 28 Février 2027.

Commission des Terrains :
Nous allons visiter tous les terrains de l'agglomération de Bourges pour homologation des éclairages. Il y aura quelques terrains à suivre pour les homologations décennales jusqu'à la fin de saison.
A voir visite du gymnase de Sofia CORRADI.

Octobre Rose :
Nous avons fait une communication à tous les arbitres pour qu'ils participent en donnant tout ou partie de leurs indemnités d'arbitrage.

15. INTERVENTIONS DIVERSES

a) Educateurs : Yvon PELLETIER Informe la Comité Directeur de la date de la prochaine Assemblée Générale des Educateurs.
Celle-ci aura lieu le 28/09/2026 au club-house du BOURGES FC, le Président représentera le District.

b) Sport adapté : Gwendoline JACQUIS demande au Comité Directeur et à la CDA la mise à disposition de 30 arbitres environ pour le tournoi qui aura lieu du 6 au 9 mai 2027.

c) Octobre rose : Laetitia BAULANDE informe le Comité Directeur du nombre de clubs engagés au moment M : 19 clubs.

d) Stage : Le jeune Augustin SIESS (BOURGES GAZELEC) fera son stage de découverte de 3e au District du 16 au 20 novembre 2026.

e) Comptabilité : Sylvie GUILBAUDAUD informe le Comité Directeur de la mise en place du prélèvement automatique pour les sommes dûes au District par les clubs.

16. AGENDA

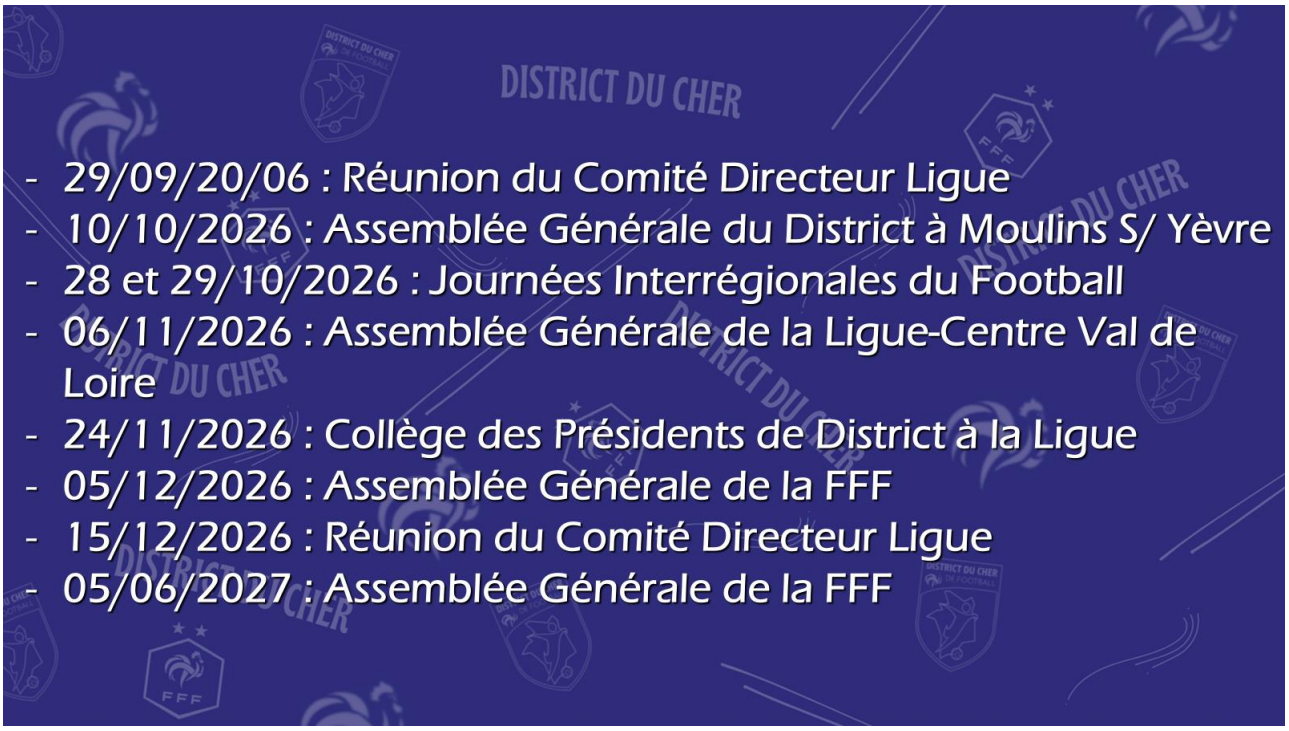

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Président du District,	Le Secrétaire Général,
Johan MICHOUX	Claude LANGLOIS